

Réinventer le bon vieux « Punch Clock »

Rebaptisé Horodateur ces dernières années, le « Punch Clock » est toujours en utilisation. Relié à certains logiciels de gestion de temps, gestion de production où d'horaires cette technologie est encore justifié de nos jours mais plus pour longtemps. Carver Technologie l'intègre dorénavant dans votre ordinateur.

Un nouveau module est maintenant ajouté à la gamme de gestion de la paie et des ressources humaines UMANA permettant aux employés de saisir leur temps directement à l'écran de leur ordinateur via une interface simple et conviviale appelée « *horodateur virtuel* ».

Double fonctions et double résultats. En plus, de cumuler le temps et de générer l'information vers tous les autres modules périphériques cet horodateur contrôle la présence physique des employés. Des automatismes prennent en charge les conditions de travail des employés et les appliques. Ainsi, par exemple, un employé qui s'absente pour le dîner, doit inscrire son départ et son arrivé, s'il ne la fait pas le système considère que l'employé en question a utilisé 2 heures pour son lunch et que celles-ci, ne seront pas rémunérées. Le système fait également en sorte que toutes les heures soient saisies et les complètes lui-même au besoin. Il s'agit uniquement d'un exemple car les automatismes sont misent au point à partir des règles de l'organisation. (Règles souvent dictées par les conventions collectives)

Ce nouveau module s'applique aussi bien aux employés de bureau qui ont accès quotidiennement à leur ordinateur qu'aux employés de production. Pour ces dernier une interface d'identification et un clavier robuste permet un accès rapide et pratique à l'application.

Vous êtes soumis à une ou plusieurs conventions collectives? Pour s'assurer de l'application de leurs règles il est nécessaire d'en automatiser le mécanisme sinon les efforts de vos ressources seront accaparer par les tâches de contrôle plutôt répétitives et non gratifiantes. UMANA s'est donné pour mission de redonner le temps au employés pour qu'ils puissent les utiliser à gérer les ressources humaines.

Points Forts :

- **Applique les règles de la convention collective**
- **Effectue un contrôle physique des employés**
- **Permet les liens aux systèmes en place**
- **Offre une Interface simple et convivial**